

## L'ATTESTATION PSC1 OU EQUIVALENCES ?

1. Depuis le 1er août 2007, la formation de référence pour le secourisme est celle délivrant l'attestation de **Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC 1)**. Ce n'est pas une nouvelle formation à proprement parler. Il s'agit du nouveau nom de l'Attestation de Formation aux Premiers Secours (AFPS) qui existait depuis 1991.

Voici la liste des diplômes admis en équivalence du PSC 1 :

- L'AFPS bien sûr, quelle que soit son année d'obtention. Cette équivalence est clairement établie par l'arrêté fondateur du PSC1 (article 3).
- Le PSE1 qui remplace l'AFPCSAM et qui peut être passé sans avoir le PSC1 ; il en reprend le contenu.

Puis par analogie, toutes les formations qui étaient admises en équivalence de l'AFPS :

- Le BNS qui n'existe plus depuis 1991, et qui avait été remplacé par l'AFPS.
- Le BNPS qui se passait en préfecture et qui a disparu en 1996.
- Le brevet de brancardier secouriste.
- Le brevet de secouriste de la protection civile.
- Le CSST tant que son titulaire est à jour de son recyclage annuel

Liste des professions qui dispensent de passer le PSC 1 (titulaires des diplômes d'Etat de) :

- Médecin
- Chirurgien-dentiste
- Pharmacien
- Vétérinaire
- Sage-femme
- Infirmier(e) diplômé d'état

2. Cas particuliers :

Le BEPS (Brevet européen de premiers secours) est délivré par la Croix-Rouge en même temps que le PSC 1. Il est reconnu dans toute l'Europe des 15 par les sociétés Croix-Rouge de ces pays (mais uniquement par la Croix-Rouge).

3. **RAPPEL** : Pour l'entrée en formation au sein de la FFRandonnée, il est demandé de présenter un certificat de compétences PSC1 ou équivalent **de moins de 5 ans**.

Si vous rencontrez un avec votre PSC1 ou équivalences, veuillez contacter : [formation@ffrandonnee.fr](mailto:formation@ffrandonnee.fr)

**Fédération Française de la Randonnée Pédestre** 64 rue du Dessous des Berges 75013 Paris  
Tél. 01 44 89 93 90 -  ffrandonnee -  ffrandonnee - **CENTRE D'INFORMATION** : tél. 01 44 89 93 93

Association reconnue d'utilité publique, agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la Randonnée Pédestre et le Longe-Côte  
Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre  
Association de tourisme immatriculée n° IM 075100382 - Code APE 9319 Z - SIRET 303 588 164 00051